



Litige demande de changement d'horaires de travail

Par **Lune1407**, le **31/03/2017** à **10:49**

Bonjour,

Je vais essayer de vous exposer ma situation le plus clairement et brièvement possible. Je travail dans un hôtel depuis plus d'un an et demie. J'étais au départ en CDD sans terme précis car remplacement d'un salarié en arrêt. Ce salarié ayant fait une rupture conventionnelle, la gérante et sa fille m'ont proposé de passer en CDI. Il faut savoir que j'étais initialement amie avec la fille avant de travailler pour elle. En novembre dernier, elle m'a fait miroiter des promesses (oralement) applicable lors de mon passage en CDI, comme changer mes horaires, car je fais un 35h réparti sur 6 jours, je travaille donc tous les week-ends. C'est invalidant et épuisant comme rythme. Elle m'a aussi fait miroiter de prendre plus de responsabilités à mon poste, et de travailler en binôme avec elle pour donner une seconde jeunesse à l'hôtel. J'ai signé mon CDI début février avec sa mère, pendant qu'elle était en congé, sa mère me rassurant sur la négociation prochaine des termes du contrat au retour de sa fille. Celle-ci revient, nous annonçant que finalement elle compte quitter l'hôtel et renoncer à la gérance que sa mère lui confiait. J'ai donc vu mes espoirs anéantis. J'attends quelques jours et je demande un entretien avec les 2 pour discuter de tout ça. Nous tombons d'accord sur un nouveau planning me permettant d'avoir 2 jours consécutifs. Toujours à l'oral. Le lendemain, sa mère me tombe dessus en m'informant qu'elle a changé d'avis et qu'elle n'est pas d'accord car aucun intérêt économique pour elle d'embaucher qqun pour travailler les week ends tant que sa fille est encore là. Et qu'en gros si je ne suis pas contente, je peux partir et qu'elle propose une rupture conventionnelle. Je suis encore une fois anéantie. Je commence à réfléchir à mes recours, à chercher ailleurs, à me faire à l'idée de partir. Et 4 jours plus tard, ayant culpabilisé sans doute, elle me dit finalement qu'elles ont réfléchi et finalement trouvé une solution pour accommoder mon emploi du temps pour avoir des week ends, suggérant que sa fille quittera plus tôt son poste. Je suis évidemment méfiante suite à tous ces changements d'avis. Elles me demandent de leur rédiger une lettre indiquant que je demande un changement d'horaire, pour prouver que je suis à l'initiative de ce changement, et qu'en échange elle me répondront également à l'écrit avec un avenant. Je m'exécute, je donne la lettre, et le lendemain la fille me dit qu'elle me fera l'avenant une fois qu'elles auront trouvé la personne pour travailler les week ends !!! Je n'ai donc toujours pas de trace écrite de notre accord oral sur ce nouveau planning. Je lui ai envoyé un mail lui demandant comme convenu de me préparer un avenant, quitte à mettre une date de début du nouveau planning qu'on pourra modifier selon la personne embauchée. Je reçois le soir même un texto agressif de la fille, me demandant si mon email est une blague ou pas?!

Désolée c'est un peu long et compliqué, mais j'ai besoin de connaître quels seraient mes recours si elles ne me font toujours pas d'avenant, et comment puis-je mettre fin à ce harcèlement moral parce que là je suis à bout... J'appréhende tous les jours d'aller au travail

en me demandant comment vont elles encore me tomber dessus..

Merci d'avance pour votre aide et vos conseils.

Par **P.M.**, le **31/03/2017** à **13:12**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir ce que prévoit la Convention Collective applicable concernant les repos hebdomadaires...

Par **Lune1407**, le **31/03/2017** à **13:44**

Apparemment il faut au moins 2 jours de repos. Pas forcément consécutifs.

Mais au-delà de ça, avec leur manière de me faire tourner en bourrique et de ne rien vouloir mettre par écrit pour l'instant, peut-on parler de harcèlement moral?

Par **P.M.**, le **31/03/2017** à **14:04**

Déjà, il faudrait pouvoir le prouver ou au moins avoir des éléments suffisants concrets et caractérisés pour pouvoir parler de harcèlement moral et dehors de la parole de l'une contre celle de l'autre...